

Type de véhicule		Bénéficiaires			
		Personnes physiques			Personnes morales
		RFR ≤ 6358 € ou RFR ≤ 14 089€ et gros rouleur*	RFR ≤ 14 089 €	RFR > 14 089 € ≤ 22 983 €	
Voiture particulière		80% du prix d'acquisition dans la limite de 6000€	2 500 €	2 500 €	
Camionnette	Véhicule classe I**	40% du prix d'acquisition, dans la limite de 6 000€	40% du prix d'acquisition, dans la limite de 5 000€		
	Véhicule classe II**	40% du prix d'acquisition, dans la limite de 8 000€	40% du prix d'acquisition, dans la limite de 7 000€		
	Véhicule classe III**	40% du prix d'acquisition dans la limite de 10 000€	40% du prix d'acquisition dans la limite de 9 000€		
2 ou 3 roues et quadricycle à moteur		1 100 €	1 100 €	1 100 €	
Tracteurs de petits trains routiers touristiques		40% du prix d'acquisition, dans la limite de 30 000€ (pas de condition de revenus pour les petits trains touristiques)			

* **Gros rouleur** : Personne dont la distance entre son domicile et son lieu de travail est supérieur à 30 km ou effectuant plus de 12 000 km par an dans le cadre de son activité professionnelle avec son véhicule personnel.

** **Classe I** : Camionnette (N1) dont la masse de référence (poids à vide) est inférieure ou égale à 1305 kg.

****Classe II** : Camionnette (N1) dont la masse de référence (poids à vide) est supérieur à 1305 kg et inférieure ou égale à 1760 kg.

****Classe III** : Camionnette (N1) dont la masse de référence (poids à vide) est supérieure à 1760 kg.